

Le 20 janvier 2009 à 20h30, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Dominique DECAUDIN, Maire. Etaient présents tous les membres en exercice à l'exception de Mademoiselle MICHEL Valérie excusée représentée par Madame GIRARD Francine, de Monsieur PORGEON Mathias excusé représenté par Monsieur LAUDY Franck et de Monsieur WOLFF Jean-Christophe.

Le compte-rendu de la dernière réunion a été lu et approuvé sans observation.

Monsieur COLLIN Emmanuel est nommé secrétaire de séance.

- **Dél 2008/130 – TRANSFERT DE CREDITS**

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que pour clôturer les comptes de l'année 2008, il est nécessaire de procéder aux transferts de crédits suivants :

Fonctionnement :

Dépenses :

011 : + 780 €

012 : - 780 €

Investissement :

Dépenses :

1641 : + 5 €

Recettes :

10223 : + 5 €

Le Conseil Municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

- **Dél 2009/01 – DROIT DE PREEMPTION**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur KRIF qui présente un droit de préemption concernant une propriété cadastrée H 1864 de 1102 m² et H 1865 de 1772 m² appartenant à Monsieur et Madame BOULARD Denis située 30 rue du Petit Guyencourt à CORMICY pour un montant de 250 000 €.

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de ne pas user de son droit de préemption.

- **Dél 2009/02 – DEMANDE DGE**

Monsieur le Maire laisse la parole à Madame LECLERE qui présente au Conseil Municipal des devis établis pour la réfection de l'électricité et du chauffage de l'église.

Le montant prévisionnel est de 29 000 € HT

Le financement sera assuré par une subvention escomptée au titre de la DGE 2009, une subvention du Conseil Général et par nos fonds propres.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

1. Décide la réalisation pour 2009 de ces travaux
2. Approuve le financement présenté par Monsieur le Maire
3. Demande l'inscription du dossier au programme 2009 de la DGE et sollicite une subvention de 40%

- **Dél 2009/03 – DEMANDE DGE**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de réfection du plafond de la salle omnisports et les travaux d'isolation coupe-feu du local réserve conformément au rapport de la Commission de Sécurité de l'arrondissement de Reims

Le montant prévisionnel est de 34 300 € HT

Le financement sera assuré par une subvention escomptée au titre de la DGE 2009 et par fonds propres.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

1. Décide la réalisation pour 2009 de ces travaux
2. Approuve le financement présenté par Monsieur le Maire
3. Demande l'inscription du dossier au programme 2009 de la DGE et sollicite une subvention de 40%

LOGEMENT DE LA POSTE

Monsieur le Maire donne la parole à Madame GIRARD qui a rencontré les responsables de la Poste. L'ouverture du bureau de poste est maintenue tous les matins. La Poste souhaite garder le bureau et la cuisine. La commune de Cormicy récupère le logement.

Des travaux vont être nécessaires car il va falloir séparer le logement et le bureau. Il faudra faire une porte côté cour, mettre des toilettes dans la cuisine.

- **Dél 2009/04 - LOCATION MAISON DES JEUNES**

Monsieur le Maire laisse la parole à Madame GIRARD qui expose la situation et souhaite qu'il y ait une réflexion sur la location de la Maison des Jeunes car nous avons beaucoup de demandes.

Il faudrait envisager de louer à nouveau cette salle en tenant compte des nuisances car elle n'est pas insonorisée. Il faut revoir les tarifs de location.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité décide de louer la Maison des Jeunes uniquement aux Cormiciens avec une limite d'utilisation à 21 heures et révisé les tarifs comme suit :

	ETE	HIVER
VIN D'HONNEUR	80 €	100 €
REPAS	120 €	160 €

SALLE OMNISPORTS

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée du problème de nettoyage de la salle omnisports qui est utilisée conjointement par la Commune et la Communauté de Communes. Il souhaite trouver une entente avec la Communauté de Communes pour qu'elle soit nettoyée régulièrement mais il faut attendre le déménagement de l'école maternelle pour connaître les disponibilités des agents de service.

Monsieur le Maire précise que la Sous-Préfecture nous a envoyé un courrier pour savoir où en était la mise en conformité de la salle omnisports. La salle n'est toujours pas aux normes.

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une réunion est prévue le 27 janvier 2009 avec la société HAAS et la commission bâtiments pour étudier les problèmes de sécurité.

- **Dél 2009/05 – PHOTOCOPIES**

Monsieur le Maire donne la parole à Madame GIRARD qui informe le Conseil Municipal que la Commune ne perçoit plus beaucoup de recettes de photocopies et qu'il serait peut-être souhaitable de réviser leur tarif à la baisse.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de diminuer le tarif de la photocopie A4 à 0,15 €.

- **Dél 2009/06 – EXPLOITATION D'UNE CARRIERE A PONTAVERT**

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée d'un projet d'exploitation de carrière à Pontavert. Il s'agit d'une zone de carrière habituellement exploitée et qui n'a pas d'impact pour la Commune. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas émettre d'objection à ce projet.

REFLEXION SUR LES INVESTISSEMENTS

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un état prévisionnel des investissements prévus pour 2009 qui sont :

- La voirie Rue des Serres et Rue des Myosotis qui sera financée grâce aux restes à réaliser puisque ces travaux avaient déjà été budgétisés sur 2008.
- Le remplacement du matériel et des logiciels informatiques dont le coût s'élève à 5600 € HT. L'investissement a été réalisé pour les besoins du secrétariat mais il reste à régler la facture avec les restes à réaliser et un rajout.
- L'entretien de la voirie et la réfection de la couche de surface de rues abîmées mais les devis sont à revoir compte tenu des dégâts occasionnés par le gel cet hiver.
Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de l'étude faite par la Société EGIS AMENAGEMENT pour la réfection des rues à refaire pour un coût de 1 200 000 € qui est à planifier pour 2010. Ce dossier est à étudier conjointement avec la Communauté de Communes et le SIEM pour l'enfouissement des réseaux.
- Pour la signalisation du village, Monsieur le Maire donne la parole à Madame GIRARD. Un totem serait mis en place sur la RD 944 pour signaler les bâtiments publics, les commerces et les maisons de champagne de la commune.
Pour le fleurissement, un parcours fleuri serait mis en place.
- Il faut prévoir le remplacement du micro-tracteur avec la reprise de l'ancien mais reste à voir le montant de la reprise.
- Concernant le presbytère, sa situation est délicate pour envisager de faire un logement attendant au square public et proche de la salle omnisports.
Il y aurait des propositions pour réaliser des bureaux pour le secteur tertiaire car il y a des demandes de professionnels.
Monsieur GRANDEMANGE demande pourquoi ce local n'est pas conservé pour les jeunes de la commune. Monsieur le Maire explique qu'il y a eu trop de problème de dégradation par le passé et qu'il est nécessaire de partir d'un vrai projet, ce bâtiment n'est pas adapté pour l'accueil d'associations.

QUESTIONS DIVERSES

Madame GIRARD présente 3 devis recueillis par Monsieur PORGEON concernant l'élagage des arbres :

1. CONDETTE : 5300 € HT
2. EDIVERT : 8554 € HT
3. ACTUEL PAYSAGE : 6457 € HT.

Les tilleuls et l'érable rue Herbillon seraient fait par l'entreprise retenue mais les marronniers seraient faits par les employés communaux. Monsieur COLLIN se charge d'étudier le coût de la location d'une nacelle pour permettre aux employés d'effectuer les travaux dans des conditions optimales de sécurité.

Monsieur KRIF propose de lancer un concours des maisons fleuries dans le cadre de l'inscription aux villages fleuris mais aussi au niveau de la commune.

Monsieur COLLIN informe l'assemblée que les effacements de réseaux sont pris en charge par le SIEM par contre l'effacement des réseaux France Télécom sont pris en charge à 50% pour l'étude et la réalisation.

Une demande a été faite pour le renforcement du poste desservant le lotissement du Clos du Moulin qui connaît des chutes de tension.

Monsieur le Maire fait part d'un courrier confirmant l'attribution d'une subvention de 49 000 €.

Monsieur LEGRAND indique qu'une étude est en cours pour la mise en sécurité de l'entrée du village côté Concevreux par les services du Département, il a contacté Monsieur KARIGER à ce propos.

Madame LECLERE demande s'il y a quelque chose de prévu pour les branchements en plomb. Affaire à suivre avec notre prestataire de service : la SAUR. Madame GIRARD répond qu'il y a 126 tuyaux de plomb recensés sur la Commune. D'après nos renseignements, il nous appartient de les remplacer, cela n'est pas de la compétence de la SAUR.

Elle fait également part d'un projet de l'association « Cormicy, ma ville, son histoire » de faire venir les Flâneries musicales pour un concert dans la commune entre le 18 juin et le 22 juillet 2009 mais à condition de trouver des mécènes pour le financer.

Monsieur GRANDEMANGE demande que les supports de jardinières installés à l'église soient retirés car dangereux.

Madame GIRARD répond qu'ils sont scellés et qu'il n'est pas possible de les retirer.